



INTER – INTRA

Sauveteur Secouriste du Travail INITIALE S.S.T – 2 JOURS



Objectifs : Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.



Public visé

L'ensemble du personnel volontaire.



Pré-requis

Aucun niveau de connaissance préalables n'est requis pour suivre la formation.



Nombre de participants

Groupe de 4 à 10 personnes.



Durée

14 heures.



Intervenant(s)

Formateur Sauveteur Secouriste du travail formé et certifié par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).



Attribution finale

Carte SST délivrée sous convention de l'INRS et Attestation individuelle de fin de formation.

Domaine de Compétence 1 – Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Etre capable de réaliser une protection adaptée
- Etre capable d'examiner la ou les victimes(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou de l'établissement.
- Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Domaine de Compétence 2 – Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de le / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

TEMIS Formation et ses formateurs sont habilités par l'INRS pour la formation Sauveteur Secouriste du Travail jusqu'au 31 mai 2025.

Numéro d'habilitation : 1204020/2017/SST-01/O/12



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Le stage s'appuie sur l'acquisition de compétences sous forme d'exposés, d'apprentissages et des mises en situation pédagogiques, accompagné d'un plan d'intervention du SST, projection de diaporama et d'utilisation de mannequins de formation et accessoires pédagogiques.



Documents Pédagogiques

Un manuel sur le Sauveteur Secourisme du Travail est fourni au stagiaire. Il est conforme au référentiel du 1^{er} Janvier 2017.



Suivi / Évaluation

Les compétences seront évaluées en continue durant la formation en s'appuyant sur les évaluations prévues dans le référentiel SST V2-01/2017
Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

BRINKS
FORMATION

Brink's Formation | 41 boulevard Romain Rolland | CS 10024 | 75685 Paris cedex 14 | Tél. : 01.47.40.10.10. SRL au capital de 7 625 euros | 399 309 749 RCS Paris, et déclarée auprès de la Préfecture de région sous le n° 11 94 07451 94 | APE 85.59A | TVA INTRA : FR 17 399 309 749. Autorisation administrative n° AUT-075-2122-06-22-20230334523 du 22/06/2023. Article L612-14 du Code de la sécurité Intérieure : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Retrouvez nos centres et calendriers sur notre site internet : www.brinksformation.fr